

Pôle de compétitivité en Algérie : cas du pôle agroalimentaire de Bejaia Competitiveness cluster in Algeria: Bejaia food cluster case

Sara TIMERIDJINE ^{1,*}, Mohand CHITTI ²

¹Laboratoire RMTQ, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion,
Université de Tizi-Ouzou (Algérie)

(tim.sara@hotmail.fr)

²Laboratoire RMTQ, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion,
Université de Bejaia (Algérie)

(cmohand@gmail.com)

Date de réception :29/07/2020 ; **Date de révision :**07/08/2020 ; **Date d'acceptation :**07/10/2020

Résumé :Le phénomène de concentration d'entreprises via la formation de pôles de compétitivité devient pour les entreprises un enjeu important. L'intérêt de ces pôles est de pouvoir exploiter l'ensemble des moyens et connaissances pour promouvoir l'innovation et accroître la compétitivité en s'appuyant sur la coopération de l'ensemble des acteurs du pôle.

C'est ainsi que dans ce travail nous voulons relever l'importance des pôles de compétitivité, ainsi que l'expérience de nombreux pays développés et en voie de développement dont l'Algérie, notamment au travers du pôle agroalimentaire de Bejaia. L'étude de ce pôle nous a amenés à déduire la non-existence de ce dernier dans la région, mais qui a néanmoins permis l'émergence du cluster boisson.

Mots-clés :pôle de compétitivité ; entreprise ; innovation ; coopération.

Codes de classification Jel: L16 ; O10.

Abstract:The phenomenon of company concentration through the formation of clusters becomes an important issue for companies. The interest of these clusters is to be able to use all means and knowledge to promote innovation and increase competitiveness, based on the cooperation of all the players in the cluster.

Thus, in this work, we want to highlight the importance of clusters and the experience of many developed and developing countries including Algeria specifically through Bejaia food cluster. The study of this cluster led us to deduce the non-existence of this last in the region, but nevertheless allowed the emergence of the drinking cluster.

Keywords:clusters; company; innovation; coopération.

Jel Classification Codes : L16 ; O10.

* Sara TIMERIDJINE ; tim.sara@hotmail.fr

I-Introduction:

Le monde actuel n'est plus tourné vers la concurrence des entreprises ou des nations, mais s'intéresse à un tout nouvel agrégat celui des pôles de compétitivité qui regroupe un ensemble d'acteurs (entreprises, universités, centres de recherche, ...). Ces derniers en étant implanté dans une région arrivent à la dynamiser en suivant le principe de « *coopétition* », dont l'origine revient aux notions de coopération et de compétition. Cette coopétition permet aux entreprises de travailler ensemble dans l'unique but de créer des synergies qui vont par la suite les aider à renforcer leurs stratégies de base, de mieux maîtriser leurs coûts et être plus compétitives.

De nos jours, la recherche de nouveautés et la promotion des innovations sont en vogue. Pour y arriver, les gouvernements ne lésinent pas sur les efforts pour inciter les clusters à activer ensemble pour pouvoir répondre à cette recherche d'innovation. De l'autre côté, la compétitivité qui règne autour des différents acteurs du pôle, les incitent à collaborer pour innover et pour demeurer compétitif.

En Algérie, la stratégie de mise en place des pôles de compétitivité a été initié en 2008 par le gouvernement via le SNAT (schéma national d'aménagement du territoire) qui prévaut à l'existence de six grands pôles, dont celui de Bejaia portant sur l'agroalimentaire. C'est ainsi que ce travail s'articule autour de la question suivante : quelle est la réalité de l'existence des pôles de compétitivité en Algérie, précisément celui de Bejaia ?

Pour y répondre, le présent travail se structure en deux sections: la première retrace l'analyse de la revue de littérature pour comprendre au mieux la notion de pôle de compétitivité et les éléments qui le compose. La seconde regroupe l'expérience de quelques pays étrangers, des pays voisins et celle de l'Algérie, et en particulier le pôle agroalimentaire de Bejaia.

II-Les pôles de compétitivité :

II.1. Essai de définition :

L'identification des pôles de compétitivité n'est pas récente, elle revient à la fin du 19e siècle, lorsque Alfred Marshall a étudié les villes industrielles italiennes et qu'il mit en place la notion de « district industriel » suite à l'observation des avantages générés par ce dernier et par les effets de la concentration d'entreprises. On entend par les districts au sens marshallien, une concentration de petites industries (PME/PMI) localisées dans une même région, qui ont pour avantages un environnement social caractérisé par un rassemblement d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente que Marshall appelle « *l'atmosphère industrielle* » et par une interdépendance entre l'activité principale et les activités auxiliaires en amont et en aval de cette dernière.

C'est Beccattini(1992)qui conclut à une définition du district industriel après avoir analysé les travaux de Marshall, en disant que « *c'est une entité socio-territoriale caractérisé par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donnée*¹ ».

Pourtant, ce n'est qu'à partir des années 70-80 que beaucoup ont essayé d'apporter leurs contributions en proposant une définition sur ce phénomène d'agglomération d'entreprises et d'innovation, surtout après le succès de la Silicon Valley et de la Route128 aux USA(Aglietta & Boyer, 1982 ; Rainelli, 2003 ; Blanc, 2004 ; Marcon & Moinet, 2006 ; Kendel, 2007 ; Meier, 2009 ; Pommier, 2014). Ceci dit, même si ces auteurs partagent la même perception du pôle, il n'en reste pas moins qu'en filtrant chacune d'elles, on constate des caractéristiques différentes et distinctes. Ces différences permettent de dégager différentes formes de regroupements : cluster, district industriel, pôle de compétitivité, milieu innovateur, systèmes productifs locaux et technopoles.

Deflix & al(2008),proposent une classification de ces derniers en s'appuyant sur les acteurs qui composent les pôles et sur les collaborations qui existent entre eux² :

On entend par les systèmes productifs locaux « *un ensemble d'entreprises (PME) en liaison ou non avec une ou plusieurs grandes entreprises localisées dans un même espace de proximité autour de plusieurs métiers* »³. Le SPL constitue également un « *milieu innovateur*⁴ » de sorte qu'il doit être relié et soutenu par des organismes publics ou privés qui favorisent l'innovation.

Aujourd'hui, la forme la plus reconnue est celle des « *clusters*⁵ » dont la traduction en anglais est « *pôle de compétitivité* », même si Deflix & al (2008) soulignent la différence liée à la l'intégration de l'Etat comme acteur renforçant la collaboration des différents membres. D'ailleurs Porter (1990) confirme le rôle des clusters dans la compétitivité d'une nation, en précisant que c'est la formation de combinaisons à la fois concurrentielles et coopératives entre les différents acteurs, sous la forme d'un réseau qui garantirait sa compétitivité⁶.

Ainsi, le pôle de compétitivité ou cluster est identifié par Porter (1990) comme « *un groupe d'entreprises et d'institutions partageant un même domaine de compétences, proches géographiquement et complémentaires (technologies et savoir-faire commun) ... Le cluster a une influence positive sur l'innovation et la compétitivité, les compétences des travailleurs, l'information et la dynamique entrepreneuriale sur le long terme* ». Le cluster permet de ce fait aux entreprises, mais aussi au pays où il est ancré de jouir d'avantages compétitifs.

La définition proposée par le CIADT (2004) (Comité interministériel de l'aménagement et du développement du territoire) le considère comme une combinaison sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherches publiques ou privées, qui s'engagent à travailler ensemble au sein d'une même structure afin de dégager des synergies autour de projets communs à caractère innovant disposant d'une masse critique nécessaire pour une visibilité internationale⁷.

Pour répondre à cet objectif de compétitivité, les acteurs qui constituent le cluster doivent travailler ensemble sous la forme d'un « *réseau* », en mettant en place des partenariats qui vont leur faciliter le partage de connaissances et de savoir afin d'aboutir à des compétences nouvelles, que les organismes à eux seuls n'auraient pas atteints.

II. 2. Les identifiants d'un cluster :

A partir des définitions sus cités, nous retenons les 5 éléments qui reviennent constamment⁸: la concentration géographique, la spécialisation, la multiplicité des acteurs, la compétition et la coopération, enfin l'innovation.

II.2.1 La concentration géographique :

Les acteurs qui constituent le cluster doivent d'être localisés dans la même région (même espace) pour former ce que l'on appelle une agglomération d'entreprises. Cette proximité garantirait la coopération et favorise l'innovation. Porter (1990) avait parlé de l'importance de la colocalisation des firmes pour favoriser la coopération (néologisme des mots coopération et compétition) et qu'il jouerait un rôle important dans la création d'avantages compétitifs.

Cette concentration participerait non seulement à la réduction des coûts de transport et de transactions associés à la quête de nouveaux partenaires commerciaux, mais aussi à la diffusion de l'information et à son amélioration⁹. La proximité géographique permet également à l'ensemble des acteurs d'avoir accès aux ressources (humaines, infrastructures et équipements) et aux services d'appuis. Ce qui facilite la diffusion et le partage des ressources¹⁰.

II.2.2 La spécialisation :

Cette caractéristique fait référence à une même activité principale qui implique tous les acteurs qui se partagent soit les mêmes inputs ou technologies, soit les mêmes marchés ou encore les mêmes processus. (Porter, (1998); Thomas & al, (2004). La spécialisation des inputs est directement liée aux effets de l'étendue des marchés et aux avantages de la localisation à proximité de ces derniers¹¹. Ainsi constitué, le cluster permet à de nouvelles firmes de venir s'y établir avec des coûts réduits en matière de ressources, en raison de leurs partages et usage commun¹².

II.2.3 La multiplicité des acteurs :

La constitution d'un cluster est complexe, car régie par de nombreux acteurs, Solvell et al(2003) proposent une classification découpée en 03 types d'acteurs¹³: les entreprises, les universités et centre de recherche, les institutions publiques et financières.

- **Les entreprises** : elles représentent les acteurs principaux du cluster, sans elles il n'y a point de cluster. Elles peuvent être de petite, grande ou de moyenne taille (tel que le district qui n'est constitué que de PME). Elles doivent d'être ouvertes sur leurs environnements et s'appuyer sur des collaborations avec des partenaires économiques ou scientifiques. Ces relations vont leur permettre de devenir non seulement des acteurs actifs d'innovation, mais d'avoir aussi une meilleure visibilité (surtout pour les TPE et les PME)¹⁴. En parlant des entreprises, ces dernières regroupent également les fournisseurs d'inputs, de services ou de machines, comme on peut retrouver des industries en aval¹⁵(Porter, 1998); Doloreux et al(2007).
- **Les universités et centres de recherche** : Ce sont les organismes qui fournissent la formation spécialisée, l'appui technique et qui privilégient la recherche telle que les universités et les structures de recherche et de formation (Porter, (1998). C'est grâce à une coopération scientifique entre ces organismes qu'il y a transfert de savoir, création de compétences et émergence de capacités d'innovation technologiques et/ou organisationnelle (Benzohra, 2017).
- **Les institutions publiques et financières** : La démarche de mise en place des clusters provient du gouvernement (collectivités locales), qui instaure une politique de coordination entre les différentes structures. En d'autres termes, il représente la politique industrielle de l'Etat pour accroître sa compétitivité et promouvoir l'innovation. Les collectivités publiques représentent des acteurs tels que la chambre de commerce et d'industrie, associations, centre de développement qualité, etc. (Porter, (1998).

Les institutions financières (banques, assurances, etc.) ne sont pas à l'origine de la mise en place du cluster, mais participent activement à son investissement via le financement des projets de R&D et des startups et à la réduction du risque à l'intérieur de ce dernier (Ferrah & Ait Oubeli, 2014). Ces institutions ont pour rôle principal la mise en place de structures de gouvernance, le soutien dans l'implication et l'intégration des partenaires nécessaires au développement du cluster, mais aussi la mise en place de stratégies pour le renforcement et l'organisation du pôle.

II.2.4 La compétition et la coopération :

La concurrence et la coopération sont des éléments voir des critères importants pour l'existence des clusters. La concentration d'entreprises dans une zone géographique augmente le nombre de rivaux, ce qui accentue et renforce la concurrence à l'intérieur du cluster (Porter, 1998). Quant à la coopération, cette dernière est importante, car elle permet aux industries et aux acteurs d'interagir et d'échanger entre eux ce qui favorise la création de synergies. Ainsi, la coopération et la compétition sont indispensables et doivent coexister, car elles interviennent à différents niveaux et entre différents acteurs. La liaison entre les notions de compétition et de coopération a laissé place à un nouveau concept « *la coopération* »¹⁶. Cette coopération entre entreprises implique une relation fondée sur la confiance, de ce fait la dimension relationnelle est très importante¹⁷.

II.2.5 L'innovation :

L'un des leviers de création d'un cluster, c'est bel et bien la recherche de nouveautés, autrement dit l'innovation. Cette quête est rendue plus facile et moins coûteuse lorsque les entreprises et les centres de recherche et autres acteurs activent ensemble dans le partage de connaissances et de savoir pour alimenter le processus d'innovation.

Lorsque l'innovation est au cœur de la compétitivité des entreprises, la production, le transfert et l'intégration des connaissances sont au centre de l'analyse des déterminants de la

constitution des clusters (Felix, Merminod, & Deflix, 2008). Ainsi, il sera plus facile pour les entreprises d'acquies les nouveaux produits, les nouveaux services, les nouvelles machines et de mettre en place les nouveaux modes de production, les processus, la logistique, etc.

III-Les pôles de compétitivité dans le monde :

La stratégie de mise en place des pôles n'est que le fruit de concentration d'entreprises et d'acteurs qui ont su coopérer pour pouvoir innover et créer des synergies. Les districts italiens, la technopole de SOPHIA ANTIPOLIS à Nice, du cluster Bio^M en Allemagne, de la Silicone Valley aux USA ne sont que certains des pôles qui existent dans le monde. Et à l'image des pays développés, d'autres aussi ont su développer cette stratégie de concentration, notamment ceux du Maghreb. Ils ont eux aussi décidé de suivre leurs homologues français et allemands pour promouvoir le développement économique. Cela en mettant en place la politique de pôle dans l'objectif de promouvoir l'innovation, la création de synergies et de valeur.

III.1. L'expérience des pays développés :

Nous citerons ici, l'exemple de certains pays dont les pôles ont une portée mondiale :

III.1.1 Les pôles français :

En France, c'est suite à la labélisation de 66 pôles par le gouvernement en 2005 que l'on commence à parler de ces derniers. L'intérêt de leurs mises en place est de promouvoir l'innovation, l'attractivité de la France et renforcer la visibilité internationale. Parmi ces pôles, 06 d'entre eux sont des pôles mondiaux dont celui de Sofia Antipolis dans la région PACA et de MINALOGIC à Grenoble.

La région PACA regroupe à elle seul 09 pôles labellisés. Ce technopôle spécialisé dans l'informatique, l'électronique, les biotechnologies et autres travaille en étroite collaboration avec de grands centres de recherche et écoles de formation. Ce pôle regroupe aujourd'hui plus de 1300 entreprises, dont de très grandes telles que Philips, Thomson, Schneider Electric, etc.

III.1.2 Les Kompetenznetze allemands :

En Allemagne, les clusters sont tout aussi nombreux, constitué d'une majorité de PME « *Mittelstand* » en allemand. Elles forment un réseau de compétences (*Kompetenznetze*) grâce à leurs modes de fonctionnement¹⁸. Le gouvernement allemand a mis en place plusieurs programmes pour soutenir ces entreprises à : l'innovation technologique et au développement de la proximité en R&D en mettant en place des réseaux de partenariats nationaux et transnationaux¹⁹.

Plusieurs de ces PME ont su coopérer en matière de R&D avec des entités de proximité ou à l'étranger ce qui a donné naissance à des « *Hidden champions* » c'est des entreprises leaders européens dans le segment high-tech. Elles ont une fonction de locomotive en tirant vers le haut les partenaires de leurs réseaux, ce qui accroît leurs compétitivités (Moumen & Knouch, 2017). Une autre initiative a été encouragée par le gouvernement allemand, ce sont les concours de clusters de pointe les « *Spitzenclusterwettbewerb* » parmi lesquels on retrouve le cluster Biotech de Munich. C'est le cluster par excellence en Allemagne, mais aussi en Europe et dans le monde. Activant dans les biotechnologies, il regroupe plus de 350 institutions et entreprises (universités d'excellence, entreprises cotées en bourse, etc.)²⁰.

III.1.3 La Silicone Valley

Située à San Francisco en Californie, elle est l'un des exemples les plus répondu en matière de concentration d'entreprises spécialisés dans les hautes technologies. Ce regroupement de start-up s'appuie sur un réseau de confiance entre les différents acteurs. Dans cet environnement son née de grandes entreprises telles que Intel et Appel. Ce réseau regroupe des firmes qui se concurrencent, mais qui collaborent en s'appuyant sur des systèmes de communication entre firmes, fournisseurs, clients et les autres institutions. Ce réseautage favorise l'apprentissage et l'ajustement mutuel²¹. La particularité des clusters américains est d'être composé essentiellement de PME dont le financement des projets est de provenance privée. L'innovation est le centre de préoccupation de ces clusters²².

III.1.4 Les Knowledge clusters du Japon et de la Corée du Sud :

Les « knowledge clusters » correspondent à une politique du gouvernement japonais pour encourager l'échange entre universités et industries dans quatre domaines prioritaires pour le pays à savoir : les sciences de la vie, la technologie de l'information, les sciences de l'environnement et enfin les matériaux et la nanotechnologie.

La mise en place des clusters innovants en Corée du Sud remonte à 2004, dont la répartition correspond à l'existence de grands complexes industriels activant dans différents domaines (nanotechnologies, automobile, robotique, médical, etc...) (JITEX, 2007). Pour le Japon et la Corée du Sud l'objectif est de promouvoir le transfert de technologies sur le long terme. C'est pourquoi ces deux nations au-delà de leurs différences culturelles, ont décidé de promouvoir la collaboration en s'appuyant sur une stratégie géoéconomique fondée sur le savoir et l'immatériel²³.

III.2. Les pôles au Maghreb

C'est suite à une politique de l'Etat que les pays du Maghreb connaissent une éclosion de clusters qui ont pour vocation d'encourager le développement de projets innovants pour suivre la conjoncture mondiale.

III.2.1 Le Maroc :

Dans l'objectif de redynamiser son économie, le Maroc a mis en place en 2009 une politique de développement des pôles de compétitivité en s'appuyant sur les spécificités locales et territoriales. Ce pays regroupe trois clusters labellisés : le « Maroc Numeric Cluster » spécialisé dans les TIC, le Morocco Microelectronics Cluster spécialisé dans la microélectronique, le CE3M cluster d'électronique et mécatronique (Chitti & al, 2013). Ces clusters sont considérés comme des opérations pilotes pour les autres clusters. En plus de ces derniers, il existe d'autres clusters orientés vers l'agroalimentaire (Cluster MENARA et cluster Agropolis), les ressources marines (cluster TanTan et le cluster Agadir Haliopole) et l'aéronautique²⁴.

Le parc technologique de Casablanca est le cluster phare au Maroc. En hébergeant un nombre important d'acteurs, il participe à la création d'une grande part de l'économie du pays (Ouhejjou & Sossi Alaoui, 2013).

III.2.1 La Tunisie :

En Tunisie, la politique de mise en place des pôles de compétitivité a émané en 1999. Avec une stratégie de mise en place d'un ensemble de technopoles porté sur trois secteurs stratégiques pour le pays : le textile et l'habillement, l'agroalimentaire et les TIC. A ce jour, la Tunisie compte cinq pôles de compétitivité et cinq technopôles répartis sur tout le territoire. Les technopoles sont : Elgazala et Sfax sur les TIC, ECOPARK à Borj-Cedria sur les énergies renouvelables. Médenine sur les produits naturels du Sahara, et Biotechnopôle de Sidi Thabet sur l'industrie pharmaceutique. Les pôles de compétitivité sont : pôle technologique de Manouba sur les TIC, pôle de Bizerte sur l'industrie agroalimentaire. Pôle de Sousse sur la mécatronique, Monastir El Fejja sur le textile et habillement. Les pôles de Gafsa et Gabès sont des pôles multisectoriels.

Le pôle de Elgazala est l'un des premiers pôles maghrébins, mis en place en 1999, il rencontre un grand succès dans l'économie tunisienne. Ceci dit, le gouvernement a lancé le cluster mécatronique pour servir de projet pilote. Il regroupe plus de 30 entreprises activant dans la mécatronique et est aujourd'hui l'un des secteurs piliers de l'industrie tunisienne.

IV-L'expérience de l'Algérie :

A l'image de la Silicon Valley, de la Wireless Valley en Suède, de la Telecom Valley en France et de ces compatriotes maghrébins (Tunisie-Maroc). L'Algérie a elle aussi introduit la politique des pôles de compétitivité pour promouvoir la compétitivité des territoires. Le gouvernement a mis en place le programme SNAT pour la mise en place des différents pôles, parmi les pôles mis en place nous nous intéresserons dans ce travail au cluster agroalimentaire de Bejaia.

IV.1. Le programme national du SNAT :

L'Algérie de par sa grande superficie regroupe un nombre importants d'industries constituées d'une majorité de PME/PMI réparties en zones de concentration activant dans différents domaines, appelés « zones d'activités ou zones industrielles ». C'est en appui au programme de dynamisation de ces zones d'activités que la politique « cluster » voit le jour²⁵.

L'émergence des clusters dans le pays est récente, ce qui explique le retard accumulé par rapport aux pays voisins. Ce n'est qu'en 2008 que le gouvernement a mis en place le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) pour la mise en place de la stratégie des pôles. Ces derniers sont au nombre de six et se composent du : Pôle sur les TIC à Alger, Sidi Abdellah et Bouinan. Le pôle chimie organique et télécommunication à Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbés et Tlemcen. Le pôle des biotechnologies métallurgie et mécanique à Constantine, Annaba et Skikda. Le pôle agroalimentaire à Sétif, Bejaia, Bordj Bou Arreridj et M'sila. Le pôle sur les énergies renouvelables à Médéa, Boughezoul et Laghouat. Enfin, le pôle sur la pétrochimie et énergies renouvelables à Ouargla, Hassi Messaoud et Ghardaïa.

Certains de ces pôles ont été mis en place, d'autres sont en cours de création ou ne sont qu'à l'état embryonnaire, en ne regroupant que quelques PME²⁶. Les plus importants à ce jour sont le Cyberparc de Sidi abdallah, le Technoparc d'Annaba, d'Oran et de Ouargla²⁷. Même si ce sont les clusters les plus importants en Algérie, ceci dit l'étude de Belkacem et al(2013) propose de se recentrer sur le secteur de l'industrie, notamment celui de l'agroalimentaire au vu des fortes importations²⁸. Dans leurs travaux, ils identifient les wilayas ayant les critères nécessaires pour la mise en place d'un cluster, à savoir : Alger, Bejaia, Oran, Sétif et Tizi-Ouzou.

IV.2 Le pôle agroalimentaire de Bejaia :

D'après le SNAT, Bejaia est prédestiné à être un pôle agroalimentaire. D'ailleurs la forte présence d'entreprises de différentes tailles, l'existence d'une activité agricole, d'une main-d'œuvre, la présence d'universités, d'infrastructures et l'accumulation d'une expérience industrielle sont des atouts qu'un cluster devrait avoir (Belkacem, Herizi, & Moussi, 2013).

Le paysage Bejaoui regroupe un nombre important d'industries agroalimentaires, notamment Cevital, Candia, la laiterie Soumman, Ramdy, Danone Djurdjura et Ifri. Sans oublier les dizaines de PME qui se répartissent sur les trois zones industrielles (Bejaia, Akbou et El Kseur). Ces entreprises ont créé beaucoup d'emplois directs et indirects. La présence d'universités et de centres de formations dans la région, l'existence d'une infrastructure importante avec une voie ferrée, un aéroport, un port maritime et la proximité de l'autoroute Est-Ouest sont des atouts dont jouit la wilaya.

Toutefois, plusieurs travaux (Bedrani, 2007 ; Arabi, 2009 ; Maarouf, 2012) ont déduit qu'au-delà de la disponibilité de ces atouts, la ville est loin de remplir les conditions d'émergence du pôle, car les choix de localisation ne sont pas régis par ces éléments. Les entreprises coopèrent avec les entreprises étrangères qu'avec les entreprises et organismes locaux, leurs seules relations sont celles liées au marché. L'innovation est minime, voire inexistante, les collectivités locales n'ont pas les moyens et ne sont pas motivées pour inciter à la création de ce pôle.

Par ailleurs, les travaux de Djouab & Abedou (2018) regroupent quelques obstacles que rencontrent les entreprises et qui viennent s'ajouter à la liste des conditions pour lesquels le pôle agroalimentaire de la ville ne peut être mis en place. Ces obstacles se présentent sous forme de problèmes de foncier industriel, d'instabilité des lois et de bureaucratie administrative, du secteur informel et de la concurrence déloyale, enfin le problème des routes fermées que rencontre la wilaya qui est un grand frein pour l'économie de la région²⁹.

Cependant, on voit l'apparition de certains clusters agroalimentaires soutenus par le programme DEVED-GIZ (développement économique durable-clusters d'innovation et développement régional) suite à une coopération allemande (Pommier, 2014). Deux clusters sont identifiés comme pilotes : le cluster de la transformation de la tomate à Guelma et Annaba et celui de la valorisation des dattes à Biskra. Sans pour autant oublier le cluster huile d'olive³⁰ à Bouira (Idir & al, 2020).

Bejaia quant à elle, héberge le cluster boisson Agrologestique (CBA) initié par l'association professionnelle des producteurs de boissons (APAB) en 2015. Ce cluster bénéficie du programme DIVECO (programme d'appui à la diversification de l'économie en Algérie) et de celui de la coopération algéro-allemande (GIZ) avec la participation d'organismes institutionnels tel que l'ANDI, ANDPME, université de Bejaia, et la DGPME/MM. Par ailleurs, Le cluster laitier dérivés³¹ initié en 2012 par le ministère de l'agriculture et prévu à Bejaia car elle regroupe les grandes industries laitières du pays (Candia, Soummam, Danone et Ramdy), n'a toujours pas vu le jour (Pommier, 2019).

V-Conclusion:

Que l'on parle de cluster, de SPL, de milieux innovateurs, de grappes industrielles (initiées par Porter) ou encore des technopôles, le point commun entre ces derniers est la quête de l'innovation qui naît de l'interaction entre les acteurs qui les composent, à savoir : les centres de formation et de recherche, les entreprises et l'Etat. Par la mise en place de partenariats qui respectent le principe de « coopération », cela va faciliter le partage de connaissances et aboutir à de nouvelles compétences et à des innovations que les entreprises ne pourraient atteindre seuls.

L'Algérie est encore loin de connaître les performances que pourraient créer les pôles de compétitivité vu le grand retard qu'elle enregistre en comparaison avec ses voisins tunisiens et marocains. Cependant, elle pourrait jouir de leurs expériences et de celles des pays développés pour renforcer ceux en place et soutenir ceux qui rencontrent des blocages de création.

La wilaya de Bejaia abrite beaucoup d'avantages pour pouvoir se développer en termes économique, social ou politique. Elle jouit d'une localisation stratégique, d'infrastructures, d'un tissu industriel important surtout dans le secteur agroalimentaire, et d'une main-d'œuvre. Cependant, les différents obstacles que connaît la région l'empêchent de se développer et donc de répondre à l'objectif de mise en place du pôle. Cependant, l'absence de ce pôle a donné naissance au cluster boisson. Grâce à ce dernier, les entreprises activant dans la même filière et partageant des intérêts communs pourront bénéficier des différents avantages du cluster (achats groupés, etc.).

- Annexes :

Tableau (1) Les formes d'organisation territoriales

	La collaboration est voulue par les acteurs eux-mêmes	La collaboration est reconnue et est renforcée par l'Etat
Les partenaires sont tous des entreprises	Districts industriels	SPL
Les partenaires sont des organismes variés : entreprises, centre de formation, universités, ..	Clusters	Pôles de compétitivité

Source :Deflix et al (2008). **Travailler au sein d'un pôle de compétitivité : un défi pour la gestion des ressources humaines ?**. *Le travail un défi pour la GRH*, ANACT, Paris, pp 174-191.

-Références:

- ¹Beccatini. (1992). **Le district industriel: milieu créatif.** *Espace et sociétés*(66-67).
- ²Deflix, C., Colle, R., & Rapiaut, M. (2008). **Travailler au sein d'un pôle de compétitivité: un défi pour la gestion des ressources humaines ?** Paris: ANACT.
- ³Bagaoui, r., Bordeleau, D., Lemire, J., & Nadeau, G. (1996). **Les SPL: conditions de mise en place et stratégie d'implantation pour le développement du projet Agnus.** Montréal: CRISES-ANGUS.
- ⁴Aydalot, P. (1986). **Milieus innovateurs en Europe.** Paris: Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs (GREMI).
- ⁵Ouhejjou, O., & Sossi Alaoui, F. (2013). **Les pôles de compétitivité à l'ère de l'économie de la connaissance: une nouvelle perspective de développement économique au Maroc.** *Economics and Management of networks conference.* Agadir, Maroc.
- ⁶Porter. (1990). **The competitive advantage of nations.** New York: The Free Press.
- ⁷CIADT. (2004). **Pour une nouvelle politique industrielle: la stratégie des pôles de compétitivité.** Matignon.
- ⁸Thomas, A., Schwaag, S., Srvik, J., & Hansson, E. (2004). **The cluster policies whitebook.** International organization for knowledge economy and enterprise development.
- ⁹Mendez, A. (2005). **Les effets de la mondialisation sur l'organisation et la compétitivité des districts industriels.** *Revue internationale sur le travail et la société*, 13(02).
- ¹⁰Ferrah, A., & Ait Oubeli, M. (2014). **Clustering process in agriculture and agrifood sector in Algérie: concepts, policies, lessons learnt and actions in an FP7 project. The case of Bouira's olive oil cluster.** Institut national de la recherche agronomique d'Algérie.
- ¹¹Porter. (1998). **Clusters and compétition: New agenda for companies, governments and institutions.** *Harvard Business School Working Paper*(98-080).
- ¹²Bianchi, P., Miller, L., & Bertini, S. (1997). **Clusters: l'expérience italienne et ses enseignements pour les pays émergents.** Italie.
- ¹³Solvell, O., Ketels, C., & Lindqvist, G. (2003). **The cluster initiative greenbook.** *TCI Conference Global.* Gothenburg.
- ¹⁴Benzohra, B. (2017). **Les pôles de compétitivité: un outil d'innovation par le partenariat université-entreprises-collectivités locales.** *Revue nouvelle économie*, 01(06).
- ¹⁵Doloreux, Shearmur, & Chenard. (2007). **La création et le développement de clusters maritimes au Canada et en Europe.** *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*(03).
- ¹⁶Mohellebi, D. (2015). **Intelligence compétitive and cluster innovants modèle adapté aux entreprises industrielles.** *Revue maghrébines d'économie et de management*, 02(02).
- ¹⁷Felix, p., Merminod, N., & Deflix, c. (2008). **Pour une approche coopérative de la recherche, le cas du pôle de compétitivité Minalogic.** CERAG.
- ¹⁸Azouani, N., Bouyahiaoui, N., & Cherrou, K. (2014). **Analyse des avantages des pôles de compétitivité: états des lieux et perspectives pour l'économie algérienne.** *Revue des réformes économiques et intégration dans l'économie mondiale*, 9(18).
- ¹⁹Moumen, C., & Knouch, M. (2017). **Les modes de régulation de la gouvernance des clusters, un levier pour la performance des PME/ le cas des clusters en Allemagne.** *Recherches économiques et managériales*(22).
- ²⁰Muller, E., Zenker, A., & Schricke, E. (2011). **Clusters et politique de cluster en Allemagne et au Canada.** *EvoReg Research*(13).
- ²¹Chitti, M., Djeflat, A., & Nafa, A. (2013). **Stratégies d'acteurs dans le développement économique des territoires et le secteur des TIC.** *CREAD.*
- ²²arbollat, D., Bazouzi, M., & Ceron, J. (2016). **Intelligence économique et pôles de compétitivité, quelles perspectives internationales pour le modèle français?** *INHESTJ.*
- ²³Vicenty, C. (2008). **Politique comparative des pôles : exemples du Japon et de la Corée du Sud et relations partenariales sectorielles avec les pôles français.** *Réalités industrielles.*
- ²⁴Pommier, P. (2014). **Clusters au Maghreb, vers un modèle de cluster maghrébins spécifique.** *IPEMED.*
- ²⁵Paris, P. (2013). **Diffusion de la démarche cluster dans trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie).** *ONUDI.*
- ²⁶Douici, Z. (2018). **Les universités à l'origine de l'essor économique des pays : cas des clusters innovants.** *Revue algérienne de développement économique*, 05(01), 01-14.

- ²⁷Mokrane , A. (2017). **Formation et stabilité des territoires dédiés aux TIC: element d'analyse théorique et empiriques, cas des parcs technologiques en Algérie.** *Algerian business performance review*(20).
- ²⁸Belkacem, B, Herizi, R, & Moussi, O. (2013). **Etude des clusters industriels en Algérie.** *Ecole nationale supérieur de statistiques.*
- ²⁹Djouab, M, Abedou, A. (2018). **Le cluster de boissons de Bejaia : un pilastre promoteur du secteur agroalimentaire en Algérie.** *Afkar wa Affak*, 6(1), 327-358.
- ³⁰Idir, M, Benaïcha, B, Chabi, T, **Confiance et structuration des réseaux d'entreprises en Algérie: cas du cluster boisson Soummam-Bejaia.***Revue Entreprise*, Vol 09, n 01, 2020.
- ³¹Pommier, P. (2019). **Cluster au Maghreb, entre mondialisation et territorialisation.***IPEMED.*

Comment citer cet article par la méthode APA:

Sara TIMERIDJINE, Mohand CHITTI (2021), **Les pôles de compétitivité en Algérie : cas du pôle agroalimentaire de Bejaia**, *Revue Algérienne de Développement Economique*, Volume 08 (numéro 01), Algérie : Université Kasdi Marbah Ouargla, pp.301-310.



Les droits d'auteur de tous les articles publiés dans cette revue sont conservés par les auteurs concernés conformément à la licence **Creative Commons Paternité-Pas d'utilisation commerciale - Pas de dérivation 4.0 International** (CC BY-NC 4.0).

Revue Algérienne de Développement Économique sous licence **Creative Commons Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale - Prevention de derivation 4.0 International** (CC BY-NC 4.0).



The copyrights of all papers published in this journal are retained by the respective authors as per the **Creative Commons Attribution License**.
Algerian Review of Economic Development is licensed under a **Creative Commons Attribution-Non Commercial license** (CC BY-NC 4.0).